

## ATTESTATION DE FORMATION

Je soussignée **Charlène Mommaerts** agissant en qualité de responsable formation de la FREDON Île-de-France, certifie que **THOMAS JÉRÉMY**, a bien suivi la formation intitulée «**ADHÉRER À LA CHARTE RÉGIONALE DES BONNES PRATIQUES DE DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES**» le(s) **10/10/2019** pour une durée de 7h.

*Objectifs de la formation :*

Pour rappel les objectifs étaient :

- Savoir diagnostiquer la présence de *Vespa velutina nigrithorax*
- Connaître les enjeux relatifs à la présence de cet insecte
- Connaître la réglementation régissant la réglementation et identifier les acteurs du Plan Régional de lutte contre le frelon asiatique
- Être capable de s'adapter en fonction des diverses situations nécessitant la destruction d'un nid de frelons asiatiques (règles de sécurité, information du public, choix des équipements de protection individuelle)
- Avoir accès à l'adhésion à la Charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelon asiatique

A Champlan, le 14/10/2019

Responsable Formation



**FREDON IDF**  
16 B rue de Paris  
91160 CHAMPLAN  
Tél : 01 56 30 00 22 - Fax : 01 56 30 00 29  
Organisme de formation : 11940748894  
SIRET : 443 614 177 0002